



LETTRE D'INFORMATION - AVRIL 2018 - N°14



**Général d'armée
Benoît Puga,**
Président de la Fondation
Un Avenir Ensemble,
Grand chancelier
de la Légion d'honneur,
Chancelier de l'ordre
national du Mérite

Construisons ensemble l'avenir des jeunes générations

Les révolutions numérique et écologique, les évolutions des modalités de transmission des savoirs, modifient et modifieront l'environnement professionnel de nos jeunes. Les emplois qu'exerceront les générations futures se transforment profondément et certains sont sans doute encore à inventer.

Nos filleuls parviendront-ils à assimiler les savoir-être fondamentaux qui resteront nécessaires ? Sauront-ils apprendre, écouter, anticiper, coopérer et collaborer dans un monde en permanente évolution ? Sauront-ils maîtriser les nouvelles techniques, rechercher, innover, prendre des responsabilités, oser proposer et transformer... ?

L'enquête parrainage 2017 réalisée auprès des filleuls et des parrains souligne les réels bénéfices obtenus du parrainage et évalués par nos filleuls : l'acquisition de la confiance en soi, la capacité à prendre des responsabilités et des initiatives, le désir d'apprendre, l'écoute et l'ouverture, la capacité à construire un projet...

Ces bénéfices reconnus, nous les devons en premier lieu aux décorés de la Nation, qui par leur engagement, guident dans la durée nos filleuls méritants.

Je sais l'exigence d'un tel engagement humain et tiens à les en remercier vivement.

Vous, marraines et parrains, décorés de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire ou de l'ordre national du Mérite, ainsi que vous, parrains d'entreprise, engagés à nos côtés, vous, référents académiques et coordinateurs, qui êtes au plus près des parrains et des filleuls, vous tous, vous méritez notre profonde reconnaissance.

Aux familles, qui nous accordent leur confiance, aux proviseurs d'établissements, qui s'impliquent et coopèrent, aux entreprises partenaires, qui jouent un rôle fondamental dans le développement de notre Fondation, ainsi que dans les actions d'insertion professionnelle des filleuls, aux Présidents et Membres des sociétés de décorés qui participent au soutien et à la promotion du projet de la Fondation, à l'ensemble des bénévoles et des équipes qui s'investissent toujours plus au quotidien, et, enfin, aux donateurs, sans qui rien de tout cela ne serait possible, ... un grand merci !

Continuons à nous mobiliser pour faire de nos décorations des symboles vivants d'action au service de la France !

LES BÉNÉFICES DU PARRAINAGE
VUS PAR NOS FILLEULS

LA FONDATION EN CHIFFRES ET EN ACTIONS

AIDEZ-NOUS À POURSUIVRE NOTRE MISSION

PRÉPARER LES JEUNES À L'EMPLOI

LA VISION DE LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE

- > Permettre à des lycéens et des étudiants de milieux fragiles d'élever leur niveau d'ambition et de réussite, à la hauteur de leur mérite et de leurs capacités
- > Contribuer au renforcement de la cohésion de notre société en tissant des liens de solidarité entre des générations et des couches sociales différentes
- > Endiguer la perte de capital humain générée par la panne de l'ascenseur social
- > Faire vivre les valeurs d'engagement et de responsabilité, l'esprit de mérite et d'équité.

UNE DYNAMIQUE D'ÉCHANGES ENTRE PARRAIN ET FILLEUL RYTHMÉE SUR LA DÉMARCHE « ORIENTATION, FORMATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

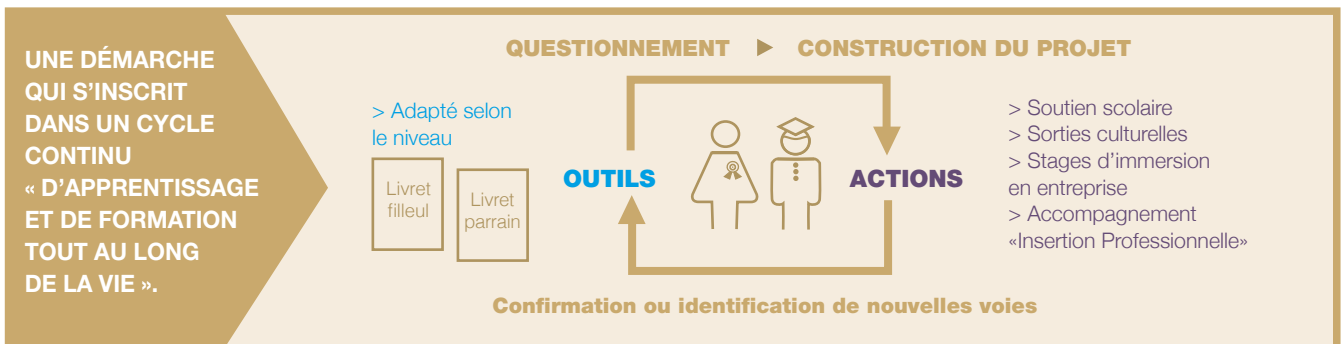
Conçue « sur mesure » par la Fondation, la démarche « OFIP* », allie des livrets pédagogiques adaptés à chaque niveau d'étude et des actions dédiées à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle. Elle permet aux filleuls d'être « entrepreneurs » de leur avenir, au sens étymologique d'*entreprendre* : « se prendre en main ».

Commune à tous les parrains et filleuls, cette démarche proactive rythme leurs échanges réguliers. Inscrite dans un cycle continu « d'apprentissage et de formation tout au long de la vie », elle les aide à définir et à structurer leur projet au fil des actions pour le faire évoluer et construire leur avenir.

**en cohérence avec les directives du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.*

LE DISPOSITIF DE PARRAINAGE, UN ACCOMPAGNEMENT À 360°

Grâce à l'engagement dans la durée des marraines et parrains décorés, les filleuls bénéficient d'un accompagnement global et acquièrent, au-delà des savoir-faire, les compétences comportementales indispensables à leur insertion dans les sphères sociales et professionnelles



PAROLE D'EXPERT



Jean Pralong
Professeur en gestion des ressources humaines à l'IGS-RH, titulaire de la chaire Intelligence RH & RSE et directeur de la recherche du Lab RH.

LA « COMPÉTENCE À S'ORIENTER »

À compétences et expertise égales, tous les salariés n'ont pas les mêmes chances face aux recruteurs. La réussite professionnelle est liée à l'utilisation que nous faisons de nos compétences et à notre façon de voir notre environnement professionnel. En clair, c'est la compétence à s'orienter qui détermine notre capacité à construire la carrière qui nous ressemble.

A fortiori, demain, les métiers nécessiteront une adaptation permanente. Il ne s'agira plus de construire un projet professionnel pour toute une vie, mais d'avoir une réflexion permanente pour se préparer et s'adapter aux évolutions de notre

environnement professionnel. Les compétences professionnelles ou techniques, acquises durant les études et les années d'expérience, resteront indispensables mais elles ne suffiront plus aux actifs de demain. L'indispensable « compétence à s'orienter » déterminera l'accès à la carrière et les possibilités d'évolution correspondant aux aspirations de l'individu. Elle est le plus souvent apportée par l'entourage familial. Or les jeunes de milieux modestes sont entourés d'adultes qui ne peuvent faire cette transmission. Chaque parrain ou marraine de la Fondation Un Avenir Ensemble a donc un rôle essentiel à jouer !

LES BÉNÉFICES DU PARRAINAGE

ÉVALUÉS PAR NOS FILLEULS

LA CONFIANCE EN SOI, LA CAPACITÉ À PRENDRE DES INITIATIVES ET DES RESPONSABILITÉS, LE DÉSIR D'APPRENDRE, LA CAPACITÉ À CONSTRUIRE UN PROJET

Résultats de l'Enquête Parrainage

Cette enquête lancée durant l'été auprès de l'ensemble des parrains et filleuls est importante pour la Fondation : c'est un véritable «outil d'aide à la décision et à l'action», une source d'enrichissement continue de notre démarche OFIP et de développement pour l'ensemble des acteurs de la Fondation (Référénts, Coordinateurs, Conseil d'administration et équipe de la Fondation)



DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI

Amelie Dubourg, parrainée par Alain Omont depuis 2011, en 2^e année de médecine :

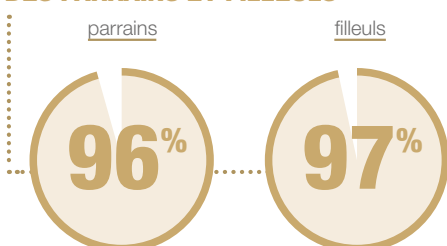
« Je me disais que seuls les enfants de médecin avaient une chance de réussir. Mon parrain m'a encouragée à participer à l'Écurie d'été* proposée par la Fondation. Cela m'a permis d'acquérir une méthode de travail pour être efficace dès la rentrée. Surtout, j'ai pris confiance en moi, je me suis rendu compte que j'avais toutes les capacités pour réussir ! »

CONSTRUIRE SON PROJET

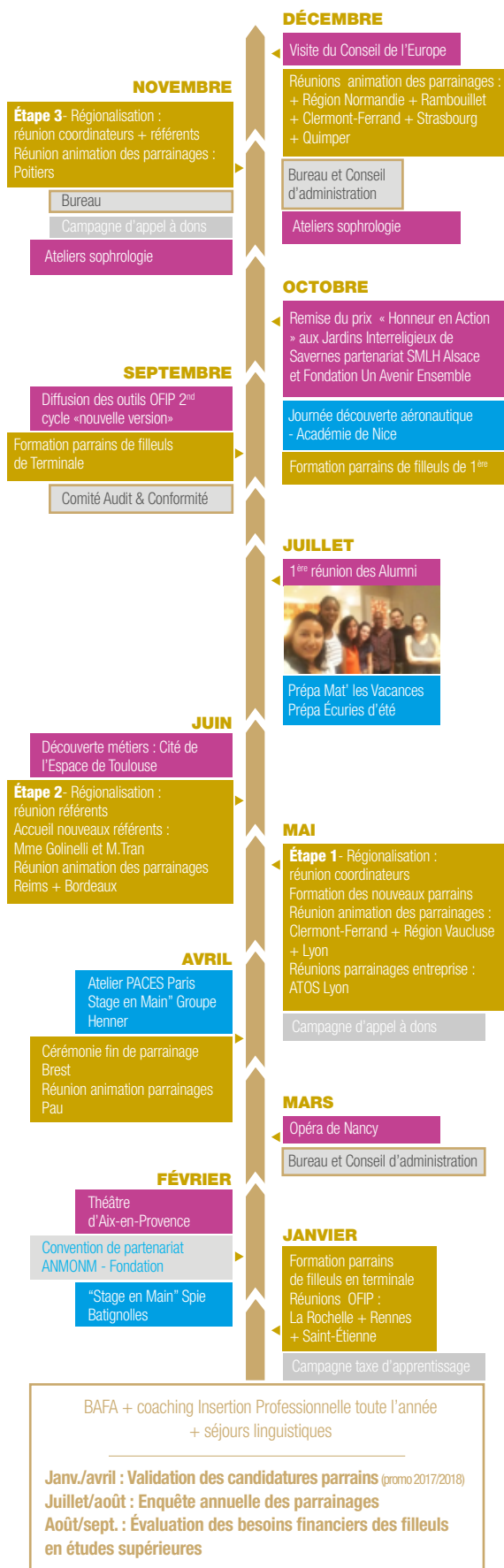
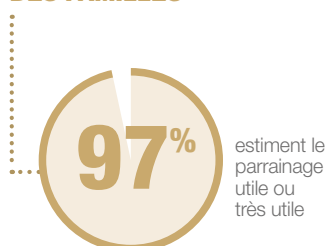
Léa Smar, 26 ans, parrainée dans le cadre d'un parrainage d'entreprise (AREVA) par Hélène Derrien durant six ans.

Après avoir été une lycéenne « très timide et réservée », selon ses propres mots, Léa est depuis octobre 2017 co-créatrice de la société Cook Ethos à Londres : « Les encouragements de ma marraine et les stages en entreprise m'ont été très utiles pour prendre confiance en moi, découvrir le monde de l'entreprise et gagner en autonomie. Cook Ethos est né de ma volonté de créer du lien social en m'adressant plus particulièrement aux populations immigrées. La cuisine s'est imposée pour moi comme un moyen efficace de rencontre et d'échange. Mon projet, qui consiste à organiser des cours de cuisine du monde entre particuliers tout public aujourd'hui, est donc dans sa première phase. Il faut être sûr de soi et positif pour se lancer dans une telle aventure ! Des qualités que je n'aurais pas acquises sans le soutien de la Fondation ».

TAUX DE RECOMMANDATION DES PARRAINS ET FILLEULS



ÉVALUATION DES FAMILLES



LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN POUR...

- **PÉRENNISER SES ACTIONS** auprès de 1 000 filleuls en cours de parrainage,
- **DONNER UNE CHANCE** à 160 nouveaux jeunes méritants issus de milieux modestes, d'être accompagnés dès la rentrée prochaine du lycée jusqu'à leur entrée dans la vie active,
- **CONTRIBUER AUX BESOINS FINANCIERS DES FILLEULS** : frais de scolarité, cours de soutien scolaire, frais de santé, besoins courants, ...
- **DÉVELOPPER L'INGÉNIERIE DE PARRAINAGE** :
 - **créer et diffuser des d'outils pédagogiques « OFIP »** - aide à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle - adaptés à chaque niveau d'étude,
 - **mettre en œuvre des programmes « OFIP »** : prépas d'été, stages en entreprise, job d'été, séjours linguistiques, journée des métiers, « stage en main », ateliers CV et entretiens d'embauche,
- **RECRUTER DES PARRAINS** dans chaque académie et les accompagner dans leurs missions (réunion OFIP, réunion d'animation),
- **INFORMER, FORMER ET SOUTENIR** la communauté des parrains, référents et coordinateurs régionaux dans leurs missions et être au plus près des attentes et besoins des filleuls,
- **POURUIVRE LE DÉPLOIEMENT ET L'ANCRAGE RÉGIONAL**, valoriser le potentiel collectif, mutualiser les pratiques et expériences, initier des projets communs pour enrichir les parrainages.

Vos dons à la Fondation Un Avenir Ensemble ouvrent droit à une réduction de vos impôts

• **Le remplacement de l'ISF par l'IFI ne modifie pas vos avantages fiscaux** : 75 % de votre don sont déductibles de votre impôt, plafonnés à 50 000 €, jusqu'à la date limite de votre déclaration.

Faire un don à une Fondation reconnue d'utilité publique est, en 2018, la seule solution possible de réduction de votre IFI.

• **Si vous êtes redevable de l'Impôt sur le Revenu**
66 % de votre don sont déductibles de votre impôt dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable (au-delà de 20 %, l'excédent est reportable sur les 5 années suivantes).

• **Si vous êtes redevable de l'Impôt sur les sociétés**
60 % de votre don sont déductibles, dans la limite de 0.5 % de votre chiffre d'affaires H.T., (au-delà, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants).

Si vous êtes redevable de l'IFI et de l'IR, vous pouvez répartir votre don sur les deux impôts.

62 %

des filleuls insérés dans la vie active ont un statut « cadre et profession intellectuelle supérieure »

1 013

filleuls soutenus par la Fondation

65 % de ressources collectées auprès du public, soit 1,102 M€ + legs de 20 K€ (1 %)

1 013

marraines et parrains répartis sur l'ensemble du territoire

27 % de fonds privés (actions de parrainages, mécénat et taxe d'apprentissage) + 7 % autres produits (produits financiers,..)

52 %

de filleuls sortis du dispositif de parrainage avec niveau \geq BAC + 5

+ 160

nouveaux parrainages en 2017

200

entreprises partenaires

LA FONDATION UN AVENIR ENSEMBLE EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 23.12.2009

Elle vit exclusivement de la générosité des donateurs individuels et des entreprises.